

Monsieur Jean-François LOISEAU
Président du Conseil d'administration
Axéral
Route de Courtalain – BP 9
28201 Châteaudun Cedex

Réf: PV.EH.2012. AN.808

Paris,
Le mercredi 19 décembre 2012,

Objet : Projet de fermeture des sites AXEREAAL Châteaudun et Bourges

Monsieur le Président,

Vous avez annoncé le 18 juin dernier que le groupe Axéral avait décidé d'étudier l'opportunité de fermer les sites de Châteaudun et de Bourges pour créer un nouveau siège social à Olivet, près d'Orléans.

Lors du comité central d'entreprise du vendredi 10 novembre 2012, vous avez confirmé cette décision malgré l'opposition de l'immense majorité du personnel et malgré la mobilisation de l'ensemble de la population locale qui aura permis de rassembler près de 10 000 pétitionnaires s'opposant au départ de l'entreprise.

L'ensemble des élus des territoires concernés tient à vous faire connaître sa plus ferme opposition à cette décision incompréhensible sur le plan économique et social et à vous assurer de sa mobilisation totale pour éviter la fermeture des sites de Bourges et de Châteaudun.

Vous savez parfaitement que cette décision mettra en péril de nombreux emplois de salariés qui ne pourront pas pour diverses raisons déménager à Orléans mais également des répercussions importantes sur les conditions de travail et la vie familiale des salariés qui feront le choix d'aller à Olivet.

Elle aura également des conséquences graves sur le dynamisme économique de nos territoires qui sont déjà profondément touchés par la désindustrialisation et fragilisés par la crise économique.

Nous sommes persuadés qu'Axéreal peut et doit conserver cet ancrage local lié à son histoire. Axéreal continuera ainsi à être l'un des moteurs du redressement de ce territoire.

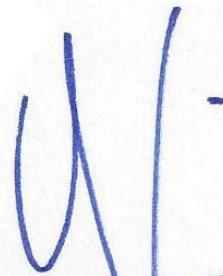
Nous vous assurons du soutien sans réserves et de l'engagement total de l'ensemble des élus locaux dans cette voie si vous décidez de la mettre en œuvre.

Dans cette perspective et dans un esprit de dialogue, nous vous demandons de reconsidérer la situation et votre décision et souhaitons pouvoir vous rencontrer à nouveau rapidement afin d'explorer plus avant la solution alternative que nous avons proposé lors de la réunion qui s'est tenue avec le ministre Guillaume Garot à savoir la spécialisation des deux sites de Bourges et de Châteaudun.

Persuadés que vous prêterez une attention toute particulière à cette requête, nous vous prions de recevoir, monsieur le Président, l'expression de notre considération.



Philippe VIGIER
Député d'Eure-et-Loir



Yann GALUT
Député du Cher

Joël BILLARD – Sénateur d'Eure-et-Loir, Odil BILLARD, Maire de la Chapelle-du-Noyer, Gérard CORNU – Sénateur d'Eure-et-Loir, Jean-Paul DUPONT – Président de la Communauté de Commune des Plaines et Vallées Dunoises, Serge FAUVE – Conseiller général d'Eure-et-Loir, Irène FELIX – Vice-présidente du Conseil général du Cher, Yves FROMION – Député du Cher, Jean-Pierre GORGES – Député d'Eure-et-Loir, Didier HUGUET – Maire de Châteaudun, Serge LEPELTIER – Maire de Bourges, Olivier MARLEIX – Député d'Eure-et-Loir, Albéric de MONTGOLFIER – Sénateur et président du Conseil général d'Eure-et-Loir, François PILLET – Sénateur du Cher, Rémy POINTEREAU – Sénateur du Cher, Alain RAFESTHAIN – Président du Conseil général du Cher, Laure de la RAUDIERE – Députée d'Eure-et-Loir, Alain ROUSSEAU – Président de la Communauté de Communes du Pays Dunois, Nicolas SANSU – Député du Cher, Alain TANTON – Président de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus